

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 28 octobre 2011

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 28 octobre 2011, à 10 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents messieurs les conseillers :

| | |
|------------------|---------------------|
| Siège numéro 2 : | Louis Quevillon |
| Siège numéro 3 : | André McNicoll |
| Siège numéro 5 : | Richard Boyer |
| Siège numéro 6 : | Jean-Claude Lalonde |

Sont absents madame la conseillère et monsieur le conseiller :

| | |
|------------------|----------------------|
| Siège numéro 1 : | Paule Blain Clotteau |
| Siège numéro 4 : | Serge Riendeau |

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel

Est également présent :

Le Directeur général, trésorier et greffier par intérim, René Tousignant

MOMENT DE RÉFLEXION

Un moment de réflexion est demandé par monsieur le Maire Georges Dinel.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h par monsieur le Maire, Georges Dinel, référant à l'ordre du jour.

Moment de réflexion

Monsieur le Maire Georges Dinel invite les gens présents à prendre quelques instants pour faire une réflexion personnelle.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la Loi sur les cités et villes, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du Conseil municipal.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Avis de motion – Adoption du règlement numéro 183-2011 – Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Brownsburg-Chatham ;
3. Autorisation de mandat pour la réparation partielle de la toiture de l'aréna Gilles Lupien de Brownsburg-Chatham ;
4. Varia;
5. Période de questions; et
6. Levée de la séance extraordinaire.

11-10-307 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

MOTION

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RICHARD BOYER QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 183-2011 AYANT TRAIT À L'ADOPTION D'UN – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM ABROGEANT LA RÉOLUTION NUMÉRO 03-03-059

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

11-10-308

**AUTORISATION DE MANDAT POUR LA
RÉPARATION PARTIELLE DE LA TOITURE DE
L'ARÉNA GILLES LUPIEN DE BROWNSBURG-
CHATHAM**

CONSIDÉRANT QU'à plusieurs endroits sur la toiture de l'aréna de Brownsburg-Chatham, située au 200, rue MacVicar, il y a infiltrations d'eau, tel que :

- dans la chambre des joueurs numéro 2;
- dans la chambre des joueurs numéro 4;
- autour de la hotte de poêle de la cantine;
- dans le local de l'atelier;
- dans les chambres de bain; et
- à trois emplacements derrière des estrades;

CONSIDÉRANT QU'une démarche de demande de prix auprès de plusieurs entrepreneurs de la région a été effectuée;

CONSIDÉRANT QU'une seule entreprise est intéressée par le projet et a soumis un prix pour une valeur de 7 034,87 \$, toutes taxes incluses, notamment pour les travaux suivants :

- Faire l'étanchéité autour de la ventilation du restaurant;
- Soudure d'une membrane de 195 pieds de longueur sur les deux côtés;
- Fixation d'un larmier sur les deux côtés; et
- Étanchéiser avec du scellant.

CONSIDÉRANT QUE les fuites d'eau résultent d'une mauvaise première installation qui date de quelques années;

CONSIDÉRANT QUE la membrane principale est encore en bon état;

CONSIDÉRANT QUE le montant de cette dépense est remboursée en totalité par la MRC d'Argenteuil, sous forme de compte à recevoir pour le budget 2013;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux étaient prévus à la planification budgétaire entre la Ville de Brownsburg-Chatham et la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT QUE la température actuelle est encore clémente pour effectuer lesdits travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur « Les Experts en Toitures Jean Richard » garantie les travaux pour une période de 5 ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise les travaux de réfection partielle de la toiture auprès de l'entreprise « Les Experts en Toiture Jean Richard », pour un montant de 7 034,87 \$, toutes taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable dans la salle.

11-10-309 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 10h10 il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Claude Lalonde et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Dinel,
Maire

René Tousignant, M.A.P.
Directeur général, trésorier et
greffier par intérim